

AUDIENCE DU 30 OCTOBRE.

Le témoin Nogues, ayant écrit au président pour compléter sa déposition, est introduit.

M. NOGUES. — Je voudrais faire observer que la mission dont j'étais chargé était de dire, ou de faire dire à M. le maréchal Bazaine que des vivres et des munitions étaient à Carignan.

Quand je suis arrivé à Carignan, dans un train de vivres, à onze heures du soir, il n'y avait pas d'autre train sur le chemin de fer. Le train de vivres était reparti immédiatement pour Sedan. J'avais rencontré des vivres à Charleville et à Mézières, je savais qu'il y en avait à Montmédy. Si j'avais cherché à percer les lignes, cette tentative aurait été sans objet, et, si j'avais réussi, je n'aurais été qu'une bouche de plus à nourrir dans la place de Metz, que je croyais étroitement bloquée. Ce ne sont pas les obstacles qu'on m'a signalés qui m'ont fait reculer; car, étant libre de retourner à Paris, je n'ai eu qu'un désir, celui de profiter de cette liberté pour essayer de me rendre utile.

Voilà pourquoi j'ai cherché à rejoindre le quartier général du maréchal de Mac-Mahon, dont je connaissais les mouvements, et à me mettre à sa disposition pour être chargé d'une mission réelle pour Metz. Si l'on m'avait fait cet honneur, j'aurais percé les lignes prussiennes, ou j'y serais resté.

La lettre pour M. le maréchal Bazaine commençait par : « Mon cher maréchal; » elle avait quatre lignes et elle était signée « Eugénie. » Qu'est-elle devenue? Je n'en sais rien. Il est certain que je ne l'ai pas déchirée; j'ai fait, au contraire, tout ce que j'ai pu pour la garder, précisément parce qu'elle ne devait pas tomber entre les mains du premier venu. Je l'ai mise sous les yeux de M. le général Faure, quand je lui ai demandé l'honneur d'être envoyé pour percer les lignes prussiennes; je l'ai montrée au procureur impérial de Reims, qui m'a fait arrêter dans la nuit du 22 au 23, car M. Sérot n'est pas le seul qui m'ait arrêté.

Il y a d'autres personnes que moi qui ont vu cette lettre; on peut leur demander ce qu'elle contenait; mais personne n'en parle, ce qui prouve qu'elle était insignifiante.

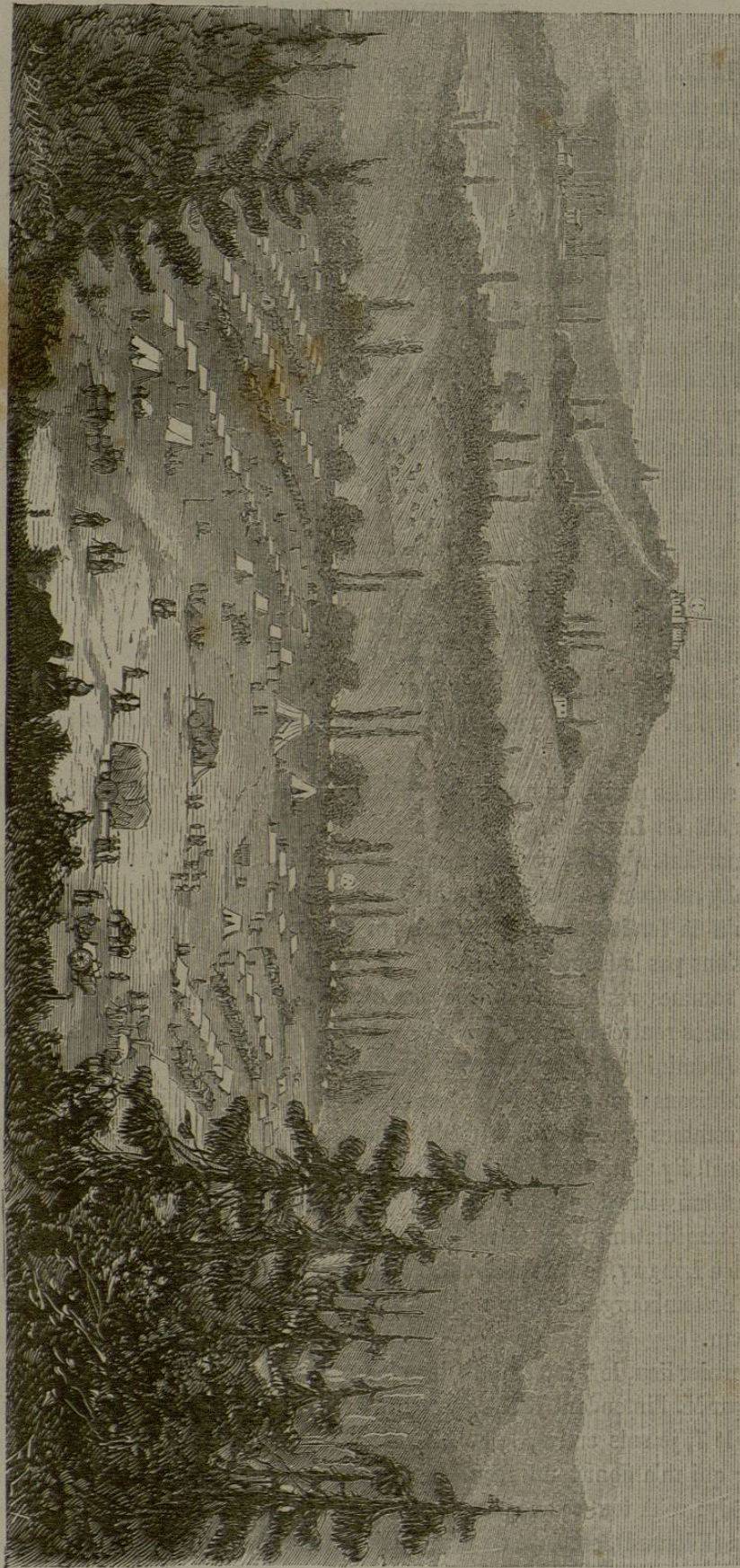
VEUVE IMBERT (vingt-neuf ans), sans profession, habitant Blois. — Le 20, le commissaire me fit appeler, un officier supérieur me demanda si je voulais porter des dépêches du maréchal Bazaine à Thionville, au colonel Turnier. J'ai répondu que ce serait avec plaisir. A sept heures du soir, le 20, un officier me remit les dépêches, en me priant de partir le lendemain, le plus tôt possible; ce que j'ai fait. Je suis arrivée à midi un quart chez le colonel Turnier, à qui j'ai remis mes dépêches en le priant de me donner la réponse le plus tôt possible.

La réponse devait m'être apportée une heure après.

J'ai attendu jusqu'à trois heures et demie; alors, ne voyant rien venir, j'ai fait atteler un cheval et je me suis rendue chez le colonel. Là, on me dit qu'il était au *Café français*. J'y allai. En me voyant, il a été tellement saisi qu'il m'a dit : « Sapristi, je vous avais oubliée; allez vite à Metz, et dites que mes réponses sont parties. »

J'essayai de passer, mais je fus arrêtée par les Prussiens. Je suis rentrée à Thionville à neuf heures du soir; on a dû faire baisser les ponts-levis pour me permettre d'entrer; les officiers de service sont venus m'accompagner jusqu'aux fenêtres du colonel Turnier qui était couché. Il était alors neuf heures et demie.

Il est venu en chemise et a demandé : « Qu'est-ce qu'il y a? On lui a répondu : — C'est



1. Conté, Sarthou. 2. La Nid, rivières.
CAMPMENT DE CAVALERIE AUTOUR DE METZ.

madame Imbert qui a été arrêtée! Il m'a dit alors : — Rentrez à l'auberge; si demain je connais un chemin, je vous le ferai dire. »

Le colonel ne me faisant rien dire, j'ai été obligée de rester cinq semaines à Thionville. J'ai écrit trois lettres au colonel Turnier pour lui demander de me charger de quelque chose pour Metz. Si j'avais eu quelque mission, j'aurais eu plus de courage. Je n'ai pas eu de réponse. Au bout de cinq semaines, fatiguée d'attendre, j'ai laissé mon cheval et j'ai essayé de repasser par Briey; voyant que je ne pouvais pas passer, je me suis rendue à Ars, et, dans l'impossibilité de traverser les lignes ennemies, n'ayant d'ailleurs rien à porter à Metz, je suis restée à Ars jusqu'à la capitulation.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous quels plis on vous avait chargée de porter?

MADAME IMBERT. — C'était roulé comme une cigarette; j'ai vu qu'il y avait trois dépêches; car, quand le colonel Turnier a ouvert le papier, j'ai vu trois fois plusieurs lignes d'écriture séparées par des blancs. Du reste, quand j'ai été au *Café français*, le colonel m'a dit lui-même : « Vous direz que vos trois dépêches sont parties. » Si je n'en ai pas porté d'autres, c'est par la négligence du colonel Turnier.

M. LE PRÉSIDENT, au témoin. — Le conseil vous félicite du courage que vous avez montré dans l'accomplissement de cette mission.

M. HIEGEL (Mathias), préposé des douanes, à Montmédy. — Le 22 août 1870, vers quatre heures de l'après-midi, mon inspecteur me dit d'aller chez le commandant de place (à Montmédy). M. Reoul me remit une dépêche chiffrée et me dit de la porter à M. le maréchal Bazaine.

Nous sommes partis, mon camarade Simon et moi; nous sommes allés, en longeant le grand-duché de Luxembourg, jusqu'à Thionville. Là, nous nous sommes rendus à la place. Le commandant n'y était pas, son secrétaire nous dit : « Vous ne pouvez pas aller à Metz, le maréchal y est cerné; voyons votre mission. » Nous lui avons donné notre dépêche, et il nous a dit qu'il la ferait parvenir, que cela lui serait plus facile qu'à nous, parce que nous ne connaissions pas la langue allemande.

Nous sommes restés à Thionville jusqu'au lendemain 24; nous en sommes repartis et nous sommes rentrés le 26 à Montmédy, où nous avons rendu compte au commandant.

SIMON (Dominique), surnuméraire des douanes, confirme la déposition précédente. Nous ne reproduisons donc que la fin de son récit qui contient des faits nouveaux.

Nous sommes revenus à Montmédy le surlendemain; l'inspecteur m'a fait appeler dans son cabinet. J'y ai trouvé un émissaire envoyé par le maréchal Mac-Mahon au maréchal Bazaine, cet émissaire demandait un guide pour le conduire à Longwy et Luxembourg. Je l'ai conduit immédiatement du 26 au 27 à Longwy.

Arrivé à Longwy, je l'ai remis entre les mains du préposé Évrard qui a dû le conduire jusqu'à Bettembourg, dans les environs de Thionville. Je ne sais pas ce que cet émissaire est devenu.

En dernier lieu, le 7 septembre, deux jours après le bombardement de Montmédy, j'ai été chargé par M. l'intendant Wolf de porter une dépêche au commandant de place de Thionville.

Parti le 7, je suis arrivé, le 8, à Thionville, j'ai remis ma dépêche à M. le commandant Turnier qui m'a donné un reçu. Je suis revenu et j'ai remis ce reçu au commandant de Montmédy; voilà tout ce que je sais.

SYNDIC (Edouard), employé de commerce à Reims, a été chargé de la même mission que

Simon et Hiégel. Au lieu de se rendre à Thionville, il a tenté de pénétrer dans Metz et n'a pu entrer.

LAGOSSE (Jean-Léandre), trente-huit ans, fabricant de papiers, maire de Montgon. — Le 24 août 1870, sachant que l'armée française était dans l'arrondissement de Vouziers, j'ai été trouver M. Calixti, sous-préfet de l'arrondissement, et je lui ai dit que je me mettais à la disposition du gouvernement, pour le cas où on aurait besoin de moi.

Le 25, M. le sous-préfet me prévint que le général Ducrot avait demandé un homme sûr. Je me rendis donc auprès du général, à Attigny. Après avoir pris des informations sur mon compte auprès de plusieurs personnes, notamment auprès du maire, il me dit : « Le maréchal Mac-Mahon attache la plus grande importance à ce que le maréchal Bazaine soit informé de notre mouvement. » Je lui dis : « Général, remettez-moi ce que vous avez à me remettre, et je pars immédiatement. » Le général Ducrot me remit un billet, sur lequel se trouvaient écrits ces mots : « Confiance. Mille amitiés. — Signé : DUCROT. » — Je ne vous remettrai pas autre chose, ajouta-t-il, mais voici ce que vous direz : « Mac-Mahon arrive avec 120,000 hommes. Ducrot le remplace pour commander son corps d'armée. L'armée sera, le 27 au soir, à Stenay. Général Ducrot tient la droite de l'armée, général Douay tient la gauche. Apprêtez-vous à partir au premier coup de canon si cela entre dans vos vues. »

Le général Ducrot ne m'avait pas dit d'abord : « Si cela entre dans vos vues, » c'est un général d'artillerie qui est entré, qui a dit : « Mon général, nous ne savons pas ce qui se passe à Metz en ce moment, peut-être le maréchal Bazaine est-il sorti, peut-être n'entre-t-il pas dans ses projets de venir au-devant de nous. » C'est à la suite de cette observation que les mots « si cela entre dans vos vues » ont été ajoutés.

Je partis immédiatement par la route du Chêne.

Je passai à Stenay, qui était déjà occupé par les Allemands, et j'arrivai à Montmédy. De Montmédy, je gagnai Longwy puis enfin Thionville. Le colonel Turnier, à qui j'exposai que je voulais à toute force aller à Metz m'en empêcha, me disant qu'il avait des hommes sûrs. Je lui dictai alors la dépêche du général Ducrot. Je lui demandai, en outre, s'il avait des nouvelles de Metz. Il me répondit que non et qu'il était inquiet.

Il fit trois expéditions de ma dépêche et me dit : « Trois hommes vont partir, je vous garantis qu'il y en a un qui arrivera, si c'est encore possible. Celui-là a déjà passé, et je vous affirme qu'il passera encore là où personne ne passera. Vous allez retrouver demain le maréchal de Mac-Mahon. » Je repartis sans nouvelles et arrivai à Givet d'où j'envoyai le 28, à onze heures du soir, une dépêche au maréchal Mac-Mahon, le prévenant de ce qui avait lieu. Sur son ordre, je me rendis à Raucourt où était le quartier-général; je fus d'abord interrogé par le colonel Stoffel, qui s'inquiéta beaucoup de savoir si ma dépêche était parvenue. Je fus ensuite reçu par le maréchal Mac-Mahon, auquel je donnai les indications que j'avais pu me procurer sur les positions de l'ennemi.

M^e LACHAUD. — Je demande à monsieur le président la permission de lire la dépêche envoyée par le colonel Turnier. Cela a une importance. La voici :

« Général Ducrot commande corps Mac-Mahon. Il doit se trouver aujourd'hui 27 à Stenay; se tenir prêt à partir au premier coup de canon.

« Signé : TURNIER. »

M. LALLEMENT, procureur de la République, à Verdun. — Le 27 août 1870, étant de pas-

sage à Thionville, j'ai été mis en relation avec le colonel Turnier qui me témoigna le désir de me charger d'une dépêche très-importante, me disait-il, qu'il voulait faire passer à l'armée française.

Je partis de Thionville vers une heure de l'après-midi, le 27 août. M. le colonel Turnier me remit cette dépêche pliée en quatre sans être sous enveloppe. Elle était à peu près du format d'une demi-feuille de papier à lettre ordinaire. Je quittai Thionville et je passai par Luxembourg, Libramont, Bouillon, et enfin j'arrivai à Sedan. J'étais arrivé trop tard à Bouillon le 28 pour pouvoir gagner Sedan le jour même.

J'arrivai à Sedan le 29 seulement, au matin, et je me présentai à la place. Le colonel m'avait chargé de remettre ma dépêche au premier officier général ou officier supérieur que je rencontrerais. Je suis allé à la citadelle, où je remis la dépêche à M. le colonel Melcion-d'Arc, qui la transmit immédiatement au général de Beurmann.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le colonel Turnier ne vous avait rien dit qui vous fit connaître au moins sommairement la nature des nouvelles que vous emportiez?

M. LALLEMENT. — Non, monsieur le président. Il me remit cette dépêche presque ouverte; j'aurais pu en prendre connaissance; il m'a dit qu'elle était très-importante; or, par discrétion, je me suis abstenu de lire la dépêche; je l'ai remise telle qu'elle m'avait été confiée.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le colonel Turnier vous a-t-il donné à entendre, dans sa conversation, que ce fût sur des nouvelles récentes qu'il avait fait sa dépêche?

M. LALLEMENT. — Je ne pourrais pas le dire.

M. LE PRÉSIDENT. — Je pensais qu'à cause de votre situation de magistrat il aurait pu vous donner plus d'explications qu'à un agent ordinaire.

M. LALLEMENT. — Non, le colonel m'a dit seulement : « J'ai des nouvelles très-importantes à faire passer à l'armée française. Puisque vous vous trouvez ici, rendez-moi le service de vous charger de cette dépêche. » Je n'en ai pas demandé davantage, et il ne m'en a pas dit plus.

M. LE PRÉSIDENT. — L'idée ne lui est pas venue que, remettant une dépêche à une personne qui devait lui inspirer autant de confiance que vous, il eût été à propos de vous donner quelques détails, de vous faire quelques communications verbales?

M. LALLEMENT. — Il ne m'en a pas donnés.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, vous n'avez pas pu savoir depuis quand il avait reçu les nouvelles dont il vous a parlé?

M. LALLEMENT. — Nullement.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais savoir si, dans le trajet entre Thionville et Sedan, dans un compartiment de chemin de fer, le témoin n'a pas fait la rencontre d'un ecclésiastique et quelles circonstances se rattachent à cette rencontre?

M. LALLEMENT. — Après la station de Luxembourg, nous étions cinq personnes dans le compartiment; au bout de quelques instants de conversation, un prêtre, qui était avec nous, dit : « J'arrive de Metz. » Je témoignai ma surprise qu'il eût pu franchir les lignes ennemies. Il nous dit alors qu'il était d'origine belge, aumônier auxiliaire, qu'ayant justifié au prince Frédéric-Charles de sa qualité et de sa nationalité, il avait été reconduit au delà des lignes. Et, pour corroborer son affirmation, il nous dit : « La preuve que je viens de Metz, c'est que voilà une dépêche que je suis chargé de jeter à la poste pour madame la maréchale Bazaine. »

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Savez-vous où cette dépêche ou cette lettre était adressée?

M. LALLEMENT. — Non, il ne nous l'a pas dit.

M. LE PRÉSIDENT. — Où cela se passait-il?

M. LALLEMENT. — Dans un compartiment de wagon de chemin de fer, entre Luxembourg et Arlon. Cet abbé ne se cachait pas le moins du monde; si je me souviens bien, il s'appelait Boëtmann, il nous a quittés à Arlon.

M^e LACHAUD. — C'est bien le 27, dans la journée, que la dépêche aurait été remise à M. Lallement par le colonel Turnier?

M. LALLEMENT. — Oui, le samedi 27.

M^e LACHAUD. — A cette heure, le colonel Turnier aurait-il dit à M. le procureur de la République que M. Lagosse était arrivé, ou serait-ce plus tard qu'il serait arrivé?

M. LALLEMENT. — A Thionville, je n'ai entendu parler ni de M. Lagosse, ni de son arrivée.

M^e LACHAUD. — Il est arrivé plus tard.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Il est parti à quatre heures et demie, le 27.

M^e LACHAUD. — Non, le 28. M. Lagosse avait d'abord dit le 27, mais c'était une erreur qu'il a rectifiée. — Il est parti le 28, au matin, pour tâcher d'arriver jusqu'au maréchal de Mac-Mahon. J'ai cru entendre cela. Cela s'explique : M. Lagosse sera arrivé après le départ de M. le procureur de la République; voilà pourquoi M. le procureur de la République n'a rien su.

M. LE PRÉSIDENT. — D'après sa déposition, dans l'instruction, il serait arrivé le 26, à quatre heures du soir.

M^e LACHAUD. — Mais il y a, au dossier, une lettre écrite par M. Lagosse au général Rivière; dans cette lettre, il déclare que c'est par erreur qu'il a placé son arrivée à la date du 27; il se rectifie et dit que c'est le 28.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous le lui ferons répéter quand il reparaitra devant le Conseil. (Au témoin.) L'ecclésiastique que vous avez rencontré, qui se nommait Boëtmann ou autrement, donnait-il quelques indications sur l'époque où il était sorti de Metz?

M. LALLEMENT. — J'ai compris que c'était la veille ou l'avant-veille.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est le 23 que vous l'avez rencontré?

M. LALLEMENT. — C'est le dimanche, vers neuf heures du matin; j'avais quitté la gare de Luxembourg à sept heures. Je précise mon souvenir : J'ai quitté Thionville, le samedi 27; Luxembourg, le dimanche 28; Bouillon, le lundi 29, et je suis arrivé à Sedan dans la matinée du 30.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — M. Lagosse a déclaré que, lorsqu'il est arrivé, le colonel Turnier lui a dit qu'il n'avait pas de nouvelles. Si le colonel avait donné une lettre à M. Lallement, c'est qu'il aurait eu des nouvelles.

M^e LACHAUD. — M. Lagosse disait tout à l'heure que le colonel Turnier lui avait déclaré qu'il n'avait pas de nouvelles depuis le 22. J'ai sa lettre rectificative; elle n'a que deux lignes; je pourrais la lire si monsieur le président le permettait.

M. LE PRÉSIDENT. — Mieux vaudrait peut-être faire revenir M. Lagosse.

La nouvelle déposition de M. Lagosse n'a lieu qu'après la comparution d'un autre témoin que nous placerons ensuite, afin d'éclairer, de suite, la question en suspens.

M. LE PRÉSIDENT. — Je suis obligé de vous faire revenir. Une question s'est levée par suite

d'une erreur de date sans doute, sur le jour exact de votre arrivée à Thionville et sur celui de votre départ.

M. LAGOSSE. — La date exacte de mon arrivée est le 27 au soir, et je suis parti le 28 au matin.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le 27, M. le colonel Turnier vous a-t-il dit qu'il n'avait pas de nouvelles de Metz?

M. LAGOSSE. — Le 27, au soir, il m'a dit : « Je suis bien inquiet, je n'ai pas de nouvelles du maréchal Bazaine. » Je lui ai demandé si on en avait du maréchal de Mac-Mahon.

« Non, m'a-t-il répondu, mais un émissaire est parti, et il m'en apportera probablement. » A quatre heures et demie du matin, alors que le bruit du canon était très-fort, le colonel lui-même s'est dérangé, est venu me réveiller et m'a dit : « Partez ! »

Comme on ne pouvait sortir de Thionville sans un laissez-passer de sa main, il m'a fait ouvrir une porte, m'a conduit jusqu'aux avant-postes et m'a dit : « Au revoir ! »

M. LE PRÉSIDENT. — Votre arrivée à Givet est du 29?

M. LAGOSSE. — Non, du 28 au soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez fait une rectification très-naturelle, au cours de l'instruction; mais le jour de votre arrivée à Givet et le jour de votre entrevue avec M. le maréchal de Mac-Mahon restent, comme vous l'avez dit, au 28 et au 29.

M. LAGOSSE. — Oui. Du reste, ma dépêche de Givet est du 28 août, huit heures du soir.

MARCHAL (François), quarante-six ans, ouvrier cloutier. — Le 27 août, me trouvant de service à Thionville, le colonel commandant la place me fit demander, par un sergent de ville, si je voulais aller à Metz. « Volontiers, répondis-je, si cela est possible. » Le 28, le colonel Turnier me donna une dépêche renfermée dans une boulette de caoutchouc, que j'ai avalée, et je suis parti de Thionville à sept heures du matin. Aux environs de Beaufort, à Moyeuville, à Raucourt, partout nous rencontrâmes les Prussiens. J'étais avec Flahaut. Nous arrivâmes à Saulny, et de là nous fûmes gagner les avant-postes français. (*La déposition du témoin est sur tous les points conforme à celle de Flahaut.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Le Conseil vous félicite de votre belle conduite.

MIESH (Sébastien), quarante-neuf ans, chauffeur de machines à vapeur. — Dans ce procès, si gros de complications, ce témoin représente l'élément, sinon comique, du moins fantaisiste. Est-ce là un aimable farceur qui raconte des aventures imaginaires ou un héros réel? C'est ce qu'il est bien difficile de démêler au milieu des contradictions sans nombre de ce récit homérique. Miesh affirme être parti à la fin d'août ou au commencement de septembre de Thionville pour Metz, et avoir porté une dépêche au maréchal Bazaine. Malheureusement, Miesh ne peut donner de sa mission que des preuves bien insuffisantes, comme en va voir. On lui demande s'il a vu quelqu'un à Metz qui puisse certifier sa mission. « Certainement, répond-il, j'ai rencontré dans la rue un individu nommé Émile. Puis, j'ai vu un officier, petit et gros, pas trop gros cependant. » On avouera que ces renseignements sont un peu vagues. De plus, il existe entre la déposition à l'audience du témoin et celle qu'il a faite devant le général rapporteur, des contradictions flagrantes que Miesh explique d'ailleurs très-naturellement, en rejetant toute la faute sur le greffier : « C'est le monsieur qui écrivait qui s'est trompé. » Impossible de le tirer de là. On appelle la belle-sœur du témoin et son neveu sans parvenir à éclaircir le mystère. Les contradictions continuent de plus belle. Il est donc

inutile d'insister sur cette déposition, dont nous citerons seulement un passage pour prouver l'incomparable talent de narration du témoin. Les *Trois Mousquetaires*, de romanesque mémoire, ne comptent plus à côté des aventures vraies ou supposées du chauffeur-mécanicien, dont la narration est, en outre, relevée par un accent fortement prononcé. Voici donc un extrait de ce récit :

A onze heures, je suis descendu dans l'eau et je me suis glissé toujours tout doucement. Il y avait deux factionnaires devant le moulin. Je restai là, à une vingtaine de pas d'eux, parce qu'il y avait des saules pour me cacher. Je restai comme cela. Voilà tout à coup que j'entends causer. Je comprenais ce que les Prussiens disaient. Ils ont l'habitude de fumer beaucoup, et quand ils viennent relever les factionnaires, ils allument leur cigare. A un moment j'ai franchi le pont, et je me suis donné de l'air. Arrivé à peu près à deux ou trois cents pas d'eux, je suis sorti de l'eau, mais ayant entendu courir de mon côté, j'ai passé sous un pont du chemin de fer qui est un peu plus loin.

Tout à coup j'entends galoper un troupeau de lanciers. Je les voyais bien; ils riaient. Je suis rentré dans l'eau. J'avais toujours tout doucement, parce qu'ils avaient des lumières qui éclairaient l'eau; ils tenaient des bouteilles à la main et ils rigolaient en se donnant à boire les uns aux autres.

Je m'avais toujours; au moment où j'étais tout près d'eux, j'ai plongé et j'ai franchi encore une fois le passage du pont. Là, je me suis repris. Je ne suis pas sorti de l'eau, parce que je croyais qu'ils me voyaient. J'ai continué encore un peu comme cela, tout doucement, à peu près deux ou trois cents pas. Alors, je suis sorti de l'eau. C'est le dernier poste que j'ai franchi. J'étais content et je ne pensais plus à rien, lorsque voilà des gens qui venaient à moi; — c'était au Moulin-Rouge; — je croyais que c'étaient le meunier et ses hommes. Pas du tout, c'était une ronde de Prussiens. Je les entendais causer et je comprenais ce qu'ils disaient.

Je suis descendu dans l'eau et je suis resté tranquille.

Il y en a comme cela un volume, le tout entremêlé d'interminables « nous bûmes un coup » ou bien « il paya bouteille », qui prouvent indiscutablement que si Miesh savait au besoin rester dans l'eau, ce n'était pas là, à coup sûr, le liquide qu'il préférerait.

Cette déposition fantastique est, comme nous l'avons dit, suivie de celles de la belle-sœur et du neveu de Miesh, sur lesquelles nous n'insistons pas pour arriver à des faits plus sérieux.

NOTREL (Nicolas), soixante-six ans, cordonnier à Saint-Mihiel. — Le 25 août 1870, M. Margaine, commandant de la douane, est venu chez moi, à Thionville, me demander si je voulais me charger de porter une dépêche à Metz. J'acceptai, et nous nous rendîmes chez le colonel Turnier, qui me remit une dépêche chiffrée que je devais remettre au maréchal Bazaine ou au général Coffinières. J'ai pris la dépêche et je suis parti. A quelque distance, je rencontrai des Prussiens, ce qui m'obligea à rentrer à Thionville, d'autant que j'étais parti sans argent. Je renvoyai la dépêche à M. le colonel Turnier. Le 28 au matin, le colonel Turnier me remit une dépêche qui n'était pas chiffrée. Je me la rappelle à peu près. C'est M. le maréchal de Mac-Mahon qui s'adressait à M. le maréchal Bazaine, lui indiquant que son armée était en marche, que le 27 elle se trouverait aux environs de Stenay et qu'un corps d'armée, celui de M. le général Ducrot, longerait sur la rive gauche de la Meuse, et le général Douay sur la droite; il demandait à M. le maréchal Bazaine de se porter à sa rencontre au premier coup de canon.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas souvenir qu'elle contient d'autres recommandations ?

M. NOTREL. — Non, monsieur le président ; la dépêche était très-petite, elle avait à peu près les dimensions d'une feuille de papier à cigarettes.

M. LE PRÉSIDENT. — Elle ne contenait pas ces mots : « Si le maréchal le juge à propos ? »

M. NOTREL. — Non, monsieur le président.

Après des essais répétés, mais toujours infructueux, le témoin ne put pénétrer à Metz.

M. SCHECK (Nicolas) vingt-neuf ans, boucher. — Vers la fin du mois d'août, ou dans le commencement de septembre, — je ne peux pas donner la date précise, — j'ai rencontré M. Flahaut et M. Marchal, qui venaient de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine. Ils ajoutaient que M. le maréchal les avaient parfaitement reçus.

M. TURNER, colonel en retraite, cinquante-sept ans, ancien commandant supérieur de Thionville. — Lorsque que le 4^e corps, qui s'est formé à Thionville, a quitté cette place, il a emmené avec lui la garnison. On ne m'a laissé qu'un dépôt du 11^e dragons. A partir de ce moment, j'ai été complètement abandonné et sans troupes.

Je dis cela pour faire connaître la situation dans laquelle je me suis trouvé, et expliquer les manques de mémoire que pourraient me reprocher ceux qui ne seraient pas avertis de cette situation.

Pendant plusieurs jours, je suis resté sans un homme à Thionville. Enfin, on m'a envoyé quelques troupes, bien insuffisantes, il est vrai, et des mobiles.

Malgré cela, j'ai cru devoir prendre toutes mes dispositions ; et, en effet, le 15 a eu lieu la première attaque de la place par une brigade composée de plusieurs régiments. Heureusement, le commandant de l'artillerie veillait, et nous avons été assez heureux pour repousser cette attaque.

Voilà dans quelle situation je me suis trouvé lorsque se sont produits les événements sur lesquels je suis appelé à déposer, c'est-à-dire vers le 19.

Vers le 18 ou le 19, alors que les communications avec Metz ont été coupées, M. le commandant Magnan est arrivé à Thionville. C'est à cette époque que j'ai commencé à envoyer des émissaires vers Metz.

Je suis monté dans le wagon où se trouvait le commandant Magnan avec deux officiers appartenant à la médecine militaire et à l'intendance ; je leur ai fait part de tout ce que je savais. J'ai prévenu M. Magnan que, dans ce moment-là, il n'était pas prudent, pour des officiers supérieurs, d'aller à Metz, et je lui conseillai de se rendre auprès du chef de gare. C'est ce qu'il a fait. Que s'est-il passé ensuite ? Je ne le sais pas.

M. le commandant Magnan est reparti. Je ne me rappelle pas d'une façon précise si le jour de son départ cet officier supérieur m'a dit de correspondre avec M. le maréchal Bazaine, de lui envoyer une dépêche et de lui parler de lui, de son arrivée à Thionville.

Dans une lettre que j'ai dictée à mon secrétaire, le lendemain, ce n'est que tout dernièrement que j'ai appris ce détail, j'aurais écrit moi-même le nom de M. Magnan, qui était resté en blanc. Je ne saurais expliquer pourquoi c'est moi-même qui ai écrit son nom ; mais j'affirme que je n'ai nullement eu l'intention de cacher le passage de M. Magnan à Thionville.

Quant à mon registre des fonds secrets, j'affirme également que ce registre a été tenu dans le seul but de la reddition de mes comptes. Je pensais qu'à la fin de la guerre j'aurais à justifier de l'emploi des fonds qui m'avaient été confiés.

Je n'ai donc fait copier ce registre que dans le but de conserver la copie exacte de l'emploi de ces fonds.

Lorsque je suis arrivé à Dieppe, j'ai voulu rendre à l'intendance 400 francs qui me restaient sur les 5,000 francs de fonds secrets que j'avais demandés. Je proposai d'y joindre les copies ; on m'a répondu que c'était inutile. C'est ainsi qu'elles me sont restées.



LE GÉNÉRAL BOURBAKI.

Plus tard, devant le conseil d'enquête, lorsque j'ai été appelé à témoigner, je crois qu'on m'a demandé des renseignements sur les émissaires. Je ne sais même pas si ce n'est pas moi, dans mon interrogatoire, qui ai dit que j'avais des renseignements de nature à éclairer le conseil sur les émissaires que j'avais employés.

Si j'avais falsifié ces copies, est-ce que je les aurais communiquées ? C'est impossible à admettre. Il faudrait donc me supposer capable de tromper la justice !